

## Région Bretagne

### *Appel à Manifestation d'Intérêt régional (AMI) « L'égalité femmes.hommes »*

L'appel à manifestation d'intérêt régional (AMI) "**L'égalité femmes.hommes : un levier pour accompagner celles et ceux qui agissent pour un développement des territoires au service de toutes et tous**" est à présent en ligne.

Vous pouvez trouver le cahier des charges en cliquant sur ce [lien](https://www.bretagne.bzh/upload/docs/application/vnd.openxmlformats-officedocument.wordprocessingml.document/2019-05/reglement_intervention_ami_egalite_femmes.hommes_2019.docx) ([https://www.bretagne.bzh/upload/docs/application/vnd.openxmlformats-officedocument.wordprocessingml.document/2019-05/reglement\\_intervention\\_ami\\_egalite\\_femmes.hommes\\_2019.docx](https://www.bretagne.bzh/upload/docs/application/vnd.openxmlformats-officedocument.wordprocessingml.document/2019-05/reglement_intervention_ami_egalite_femmes.hommes_2019.docx)).

Pour mémoire, cet AMI veut favoriser les initiatives qui visent un meilleur accès des femmes à la formation, à l'insertion professionnelle et à l'emploi dans une approche globale, ancrée dans un territoire et portée par une ambition partagée par plusieurs et nouveaux partenaires.

En encourageant le déploiement de projets expérimentaux, la Région souhaite pouvoir accompagner des actions concrètes, capables de modifier des réalités de terrain en réduisant des inégalités femmes.hommes constatées.

Depuis le 20 mai, vous pouvez déposer vos projets sur la plateforme dédiée accessible sur le site [bretagne.bzh](https://www.bretagne.bzh) ([https://www.bretagne.bzh/jcms/prod\\_453348/fr/l-egalite-femmes-hommes-un-levier-pour-accompagner-elles-et-ceux-qui-agissent-pour-un-developpement-des-territoires-au-service-de-toutes-et-tous](https://www.bretagne.bzh/jcms/prod_453348/fr/l-egalite-femmes-hommes-un-levier-pour-accompagner-elles-et-ceux-qui-agissent-pour-un-developpement-des-territoires-au-service-de-toutes-et-tous))

**La date limite de dépôt est fixée au jeudi 4 juillet 2019 inclus.**

Tous les projets seront examinés. L'avis du groupe technique dédié, issu du Conseil pour l'égalité entre les femmes et les hommes en Bretagne (CpeG) sera sollicité.

Cet AMI s'adresse à toutes et tous ; il peut donc être largement diffusé.